



Projet « Reboisement 1400 »

Synthèse des activités de reboisement réalisées en 2019 dans la Commune de Dimako

Par : Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC)

B.P : 15 107 Yaoundé / Contact : 677 75 79 93 / Email: ctfccameroun@yahoo.com /

Web : www.foretcommunale-cameroun.org

PLAN

● **ACTIVITÉS MENÉES**

● **DIFFICULTES / CHALLENGES**

● **SOLUTIONS ENVISAGEABLES**

● **PERSPECTIVES**





OBJECTIF GENERAL DU PROJET :

Promouvoir l'amélioration de la gouvernance de la gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier au Cameroun.

OBJECTIFS SPECIFIQUES:

- Le projet vise le développement des plantations dans les Communes pilotes des zones sèches et de transition écologique,
- L'intégration du marché domestique dans l'économie formelle à partir des sources de bois d'origine légale.

COMPOSANTES DU PROJET

Composante 1 : Renforcer les capacités des Communes dans la création, le suivi et l'entretien des plantations forestières et agro forestières.

Composante 2 : Reboiser 1 000 hectares dans les Communes du Nord et de l'Extrême Nord.

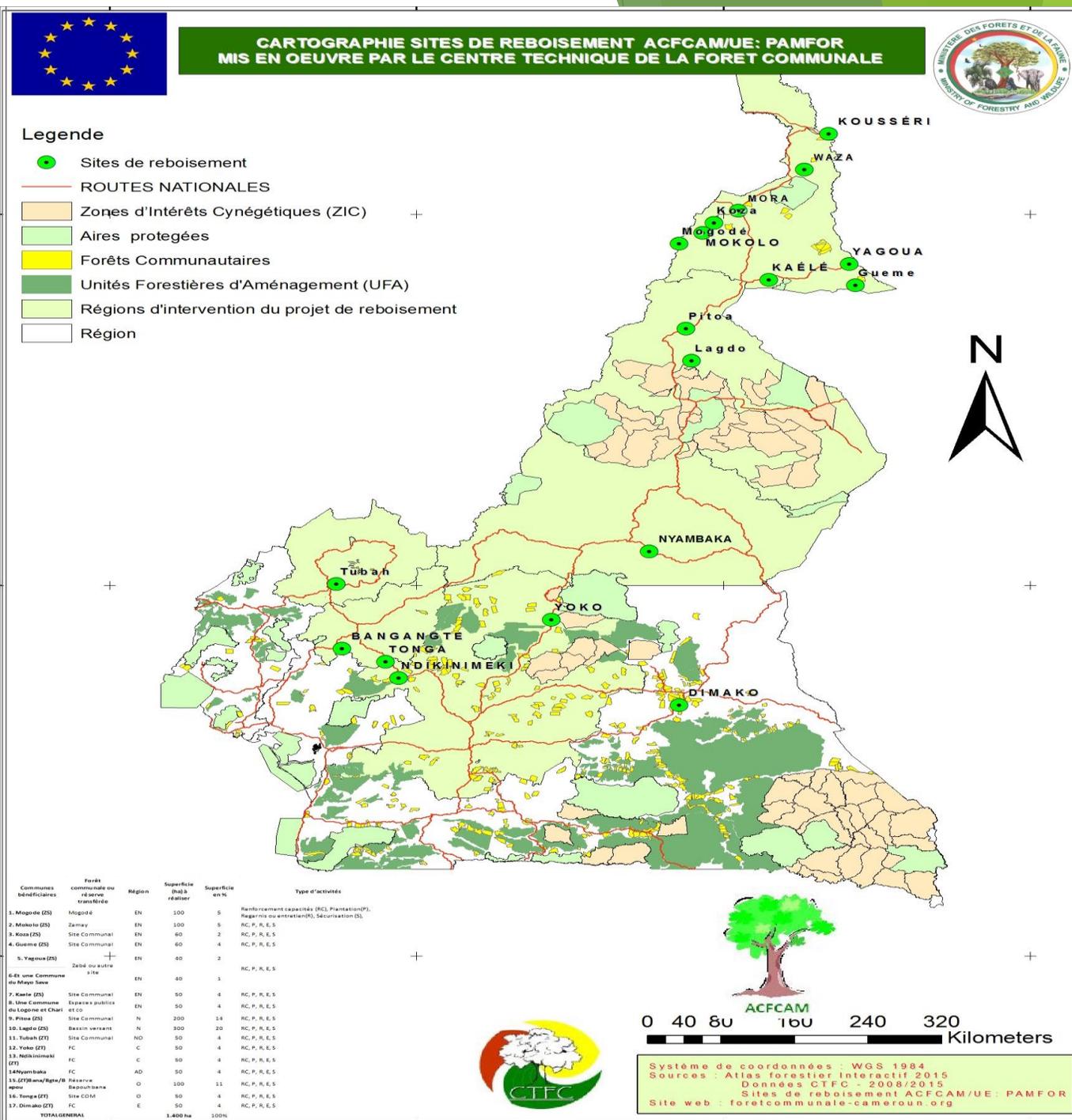
Composante 3 : Restaurer 400 ha de zones dégradées incluses dans des forêts communales sous l'autorité des Communes des zones de transition écologique.

Composante 4 : Appuyer les Communes pour l'approvisionnement du marché domestique en bois légal.

Composante 5 : Coordonner les activités du projet avec les Communes.

ZONES D'INTERVENTION DU PROJET

- ❑ 17 Communes ont bénéficiers du projet
- ❑ 10 Communes de la zone de savane sèche : Guémé, Kaélé, Koza, Lagdo, Mogodé, Mokolo, Pitoa, Waza, Yagoua et Mora
- ❑ 07 Communes de la zone de transition : Bangangté, Dimako, Ndikiniméki, Nyambaka, Tubah Yoko, et Tonga.



MEMORANDUM D'ENTENTE ENTRE L'ACFCAM ET LA COMMUNE DE DIMAKO



ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES
DU CAMEROUN (ACFCAM)

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN
Tél. : (00237) 22 20 35 12 Email : cfccameroun@yahoo.com
Site web : www.acfc-cameroun.org

MEMORANDUM D'ENTENTE POUR LE CONTRAT DE SUBVENTION DE
L'ACFCAM

N°CRIS : 2018/400-359

(le «contrat»)

Entre
Association des Communes Forestières du Cameroun (ACFCAM)
Association sans but lucratif
Registre principal N° 001304/RDA/J06/BAPP
Quartier Bastos
BP 15107 Yaoundé, Cameroun
Tél : (237) 677 75 79 93
« Maître d'ouvrage et organisme contactant »

d'une part,

et

La Commune de DIMAKO

(le « Bénéficiaire »),

d'autre part,

(les « Parties »)

Il a été convenu ce qui suit:

Article 1^{er} - Objet

Conditions particulières

Article 1^{er} - Objet

1.1 Sous réserve du quitus de démarrage de l'Union européenne, le présent contrat a pour objet l'octroi, par l'ACFCAM, d'une subvention en vue du financement de la mise en œuvre de plantations de 70 hectares dans la commune de DIMAKO sous la supervision du Centre Technique de la Forêt communale dans le cadre de l'action intitulée: "Reboisement 1400". Avec l'Union européenne.

Article 3 — Financement de l'action¹

- 3.1 Le montant total des coûts éligibles est estimé à 30 000 EUROS (Soit 19 677 000 FCFA) tel que détaillé dans le plan d'action pluriannuel ACFCAM/Commune
- 3.2 L'ACFCAM s'engage à financer un montant maximum de 30 000 EUROS (Soit 19 677 000 FCFA) Un manuel de procédure simplifié sera mis à la disposition de chaque commune pour l'élaboration des Termes de référence et leur approbation par le CTFC ainsi que l'exécution des dépenses liées à l'action. Un compte dédié et en cofinancement sera ouvert avec chaque commune.

Pour le bénéficiaire

Nom EBENIGUE EBENIGUE ONESSIME
Fonction MAIRE
Signature
Date 03 JAN 2019

Pour l'ACFCAM

Nom
Fonction
Signature
Date

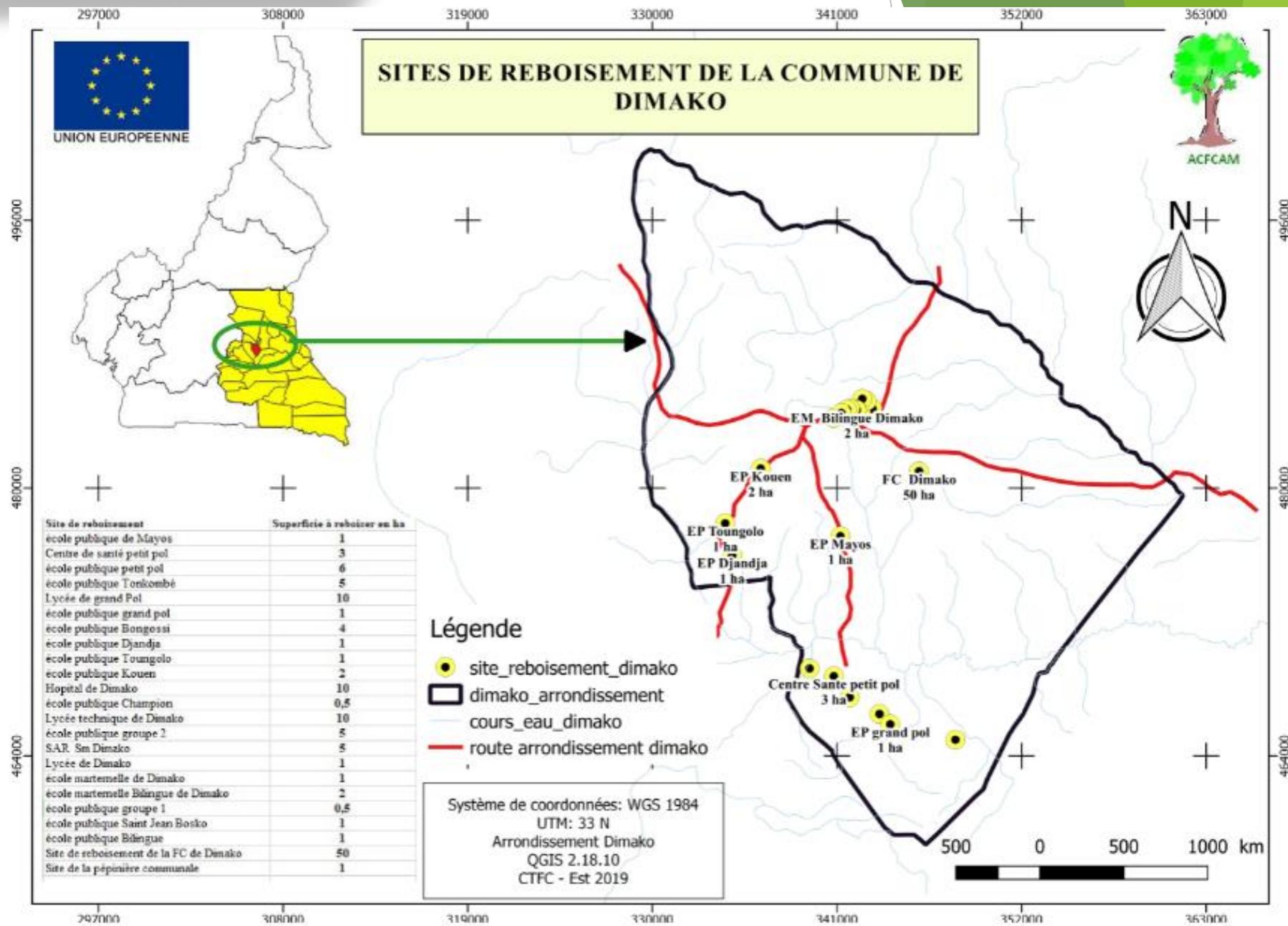
Thomas Dupont

Endossement pour Suivi par le CTFC

Nom KEMAJOU
Fonction DIR.
Signature
Date



ETAT DES LIEUX ET LA CARTOGRAPHIE DES SITES DE REBOISEMENT

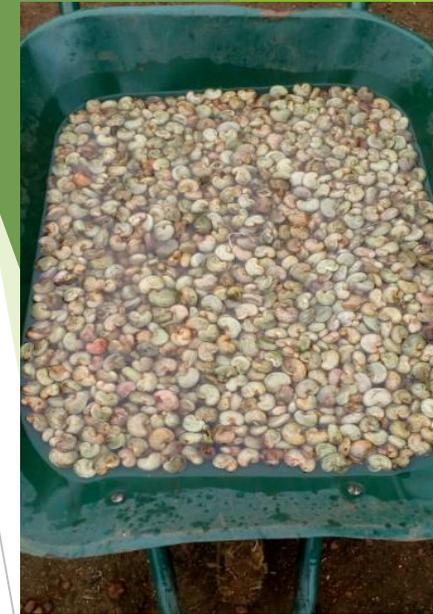




**Construction des ombrières pour
stockage des plants**



**Approvisionnement et remplissage
de la terre noire**



**Traitement et semis
des graines**

Arrosage et traitement phytosanitaire des plants



**Sécurisation de la
pépinière contre les
animaux en divagation**



Quantité des plants produits en pépinière:

- 15 700 plants d'anacardier ;
- 10 000 plants d'agrumes : soit 3500 plants de safoutiers, 3 500 plants de manguiers et 3 000 plants de cerisiers ;
- 10 000 plants d'arbres agro-forestiers : soit 5 000 plants de Mango et 5 000 plants de Djansang ;
- 5 000 plants d'arbres d'ombrage (*Mélina arborea*) ;
- 5 000 plants forestiers (Moabi, Ayous, Bibolo) ;



- Près de 40 jeunes élèves formés aux techniques sylvicoles : 25 garçons et 15 filles
- 03 employés permanents qui sont des chefs de famille qui assurent le suivi des activités de la pépinière et le gardiennage ;
- La pépinière communale de Dimako a déjà été visitée par plusieurs encadreurs, autorités administrative et partenaires au développement





Superficie reboisée 2019: 15 ha reboisé dans les écoles et établissements publics

- ❑ 01 réunion de sensibilisation des populations sur la promotion des droits et l'égalité entre hommes et les femmes, la démocratie, la bonne gouvernance, les droits de l'enfant et des peuples autochtones, la jeunesse, et la lutte contre le VIH/SIDA.

DIFFICULTES / CHALLENGES

- **Feu de brousse** dans les plantations, la mise en terre a été momentanément interrompu à cause des feux de brousse et de la forte sécheresse;
- Manque d'eau, tarissement des forages dû à la cette forte période de sécheresse,
- Certains forages dans les écoles sont non fonctionnels,
- Attaques parasitaires des plants en pépinière



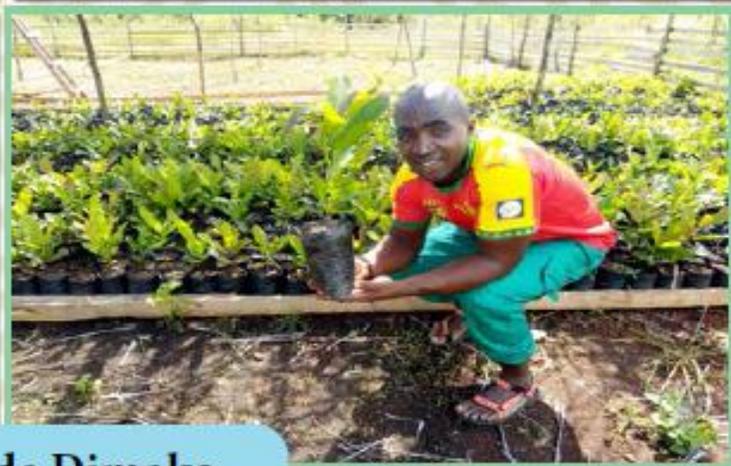
MESURES DE MITIGATION ET PERSPECTIVES

- Intensifier les réunions de sensibilisation des populations riveraines, les élevés, enseignants avec l'implication des Autorités Traditionnelles, responsables d'établissement et autres sur l'importance du reboisement et la nécessité de d'entretenir les plantations, surveiller afin empêcher les feux de brousse et animaux d'y pénétrer;
- Appuyer la réparation des forages dans les écoles reboisés afin que l'eau soit disponible en permanence pour faciliter les arrosages;
- Administrer des Traitements phytosanitaires sur les plants attaqués en pépinière,



- ❑ Préserver les acquis par l'entretien et le suivi des nouvelles et anciennes plantations (écoles et FC de Dimako),
- ❑ Poursuivre le reboisement dans les écoles et établissements publics dès le début de la saison des pluies;
- ❑ Reboiser au moins 50 ha sur dans la forêt communale de Dimako;
- ❑ Continuer à renforcer les synergies entre les principaux acteurs (Populations, Communes, MINFOF, Autorités Traditionnelles et Autres





Commune de Dimako



Merci pour votre aimable attention

